

03. Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

Classe hétérogène :

- La mise en place de classes hétérogènes est incontournable aujourd'hui.
- Ce dispositif permet d'aider les élèves les plus en difficulté en faisant appel notamment à la pédagogie différenciée.
- Le « tutorat » constitue par ailleurs un moyen pour responsabiliser et faire progresser également les élèves les plus performants.
- Mais le dispositif de gestion de la diversité des publics scolaires atteint ses limites.
- A l'intérieur même des classes hétérogènes, les élèves sont de plus en plus en difficulté, leur nombre va croissant, et les difficultés constatées se caractérisent par une plus grande multiplicité.
- La gestion par groupes de besoins, groupes de niveaux, tutorat, décroisement, etc. à l'intérieur de la classe ne semble plus pouvoir répondre à cette diversité des élèves, d'autant que parmi les obstacles rencontrés, les problèmes de comportement prennent une part de plus en plus importante : plus d'élèves concernés et plus de problèmes de comportement à traiter.
- Des cas sont relatés qui mettent en péril le groupe classe lui-même, l'efficacité du travail scolaire ou encore l'équilibre et la scolarité des enfants les plus fragiles (physiquement, psychologiquement et/ou du point de vue scolaire).

Groupe de soutien, de niveau :

- La qualité des interventions des RASED qui permettent de sortir des classes les enfants repérés en plus grande difficulté d'apprentissage ou de comportement (parfois les deux) est soulignée.
- Cela dit, et au regard du nombre croissant d'enfants de plus en plus en difficulté psychologique, familiale et/ou scolaire, ces interventions ne sont pas suffisantes en quantité et en durée.
- Dans la foulée, il convient aussi de pointer sévèrement la suppression des emplois d'aides éducateurs. De fait, en leur confiant des élèves plus performants pour d'autres activités, les enseignants pouvaient prendre en charge les groupes d'enfants en difficulté.
- Moins d'aides éducateurs, donc. Trop de tâches et manque de temps pour les professionnels de l'enseignement et d'aide aux enfants en difficulté.
- La prise en charge correcte de ces enfants nécessite plus de temps de concertation avec les enseignants et avec les familles pendant les heures de classe.
- Les enseignants ne sont pas toujours au courant de l'existence de structures adaptées pour les élèves présentant des difficultés particulières.
- Problème du signalement : les difficultés sont-elles repérées par les enseignants (sont-ils formés à cela) ? Les enfants sont-ils signalés à temps ?

Manières de mettre en œuvre concrètement la volonté de « donner plus à ceux qui ont moins » :

- Pas de remise en cause de la politique de l'éducation prioritaire.
- La discrimination positive illustrée par les ZEP semble répondre, au moins en partie, à la question des moyens matériels. C'est moins le cas s'agissant des moyens humains.
- Il y a des écoles et établissements qui ne sont pas classés en ZEP alors que les difficultés rencontrées y sont similaires ou plus accentuées. L'école n'a pas grand chose à proposer aux publics qui fréquentent ces écoles et établissements.
- Il faut poursuivre mais de quelle manière ?
- Il y a quelque chose à faire au niveau des équipes d'enseignants. Les ZEP ont apporté beaucoup en matière de lutte contre l'échec et les violences. Il existe une multitude de réponses, mais il faut un vrai soutien pédagogique en direction de ces équipes.
- On ne voit pas assez les inspecteurs et les conseillers pédagogiques, eux-même pris dans une multiplicité de tâches qui ne sont pas forcément pédagogiques.

- Le contrat de réussite scolaire est-il vraiment une réponse sur ce point ?
- Quelles personnes peuvent venir dans les équipes pour réfléchir avec eux sur leurs pratiques et sur la participation des parents et d'autres partenaires ? Quand ?

Choix de l'établissement scolaire :

- Il ne faut pas laisser les parents choisir leur établissement ; porte ouverte à toutes les dérives impropres à servir les enfants.
- Mais il est parfois difficile pour un parent de laisser son enfant être scolarisé dans un environnement où les conditions de travail scolaire sont moins bonnes et/ou des problèmes d'insécurité et de violence sont manifestes.
- Les demandes de dérogation ou le choix d'un établissement privé se fait aussi en considérant le caractère particulier de son enfant, sa sensibilité... son choix personnel ou encore le fait que les frères et/ou sœurs ont été scolarisés dans le privé.
- Les parents sont parfois tenus de laisser quand même leurs enfants dans l'enseignement public faute de pouvoir payer un enseignement privé ou parce que les critères d'entrée y sont trop élevés.
- Il faut que le discours des parents soit plus tolérant, plus positif concernant les réalités des ZEP. Certaines représentations sont erronées ou exagérées.
- Les demandes de dérogation ou le choix d'un établissement privé est aussi parfois dicté par des questions de confort personnel pour les familles.
- On ne peut pas prétendre protéger son enfant en le scolarisant dans un établissement dit de meilleure réputation. Les problèmes y existent aussi et ce sont ceux que l'on trouve par ailleurs dans la société.

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort ?

- Il n'y a pas lieu de se demander si les enfants travaillent trop ou pas assez. On va trouver à dire « oui » et « non ». Il y a à réfléchir sur le sens du travail et de l'effort.
- De plus, la société est de plus en plus dans l'immédiat alors qu'on demande aux enfants de travailler dans la longueur.
- Or ils ne sont pas différents de nous sur cette question.
- Il faut donc nous interroger, en temps qu'adulte, sur le sens que nous donnons à notre travail.

Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?

- Dans le plaisir, il y a aussi l'effort à consentir pour l'atteindre. On ne progresse pas, on ne devient pas « quelqu'un » sans effort et contrainte. Tout apprentissage est douloureux. Le travail ne serait-il que plaisir et désir ? Apprendre et comprendre, c'est aussi se contraindre, s'obliger. Les trois dimensions « désir », « plaisir » et « effort » doivent être présentes dans les apprentissages à l'école, identifiées clairement et telles quelles par les élèves avant d'être comprises par ces derniers.
- Mais, tenter de répondre à cette question ne peut se faire sans tenir compte du mal être de certains enfants. Les enfants ont aussi des soucis qui peuvent être ceux de leurs parents (pauvreté, violence, chômage, passivité...). Donner le goût d'apprendre ou forcer l'apprentissage n'aboutit pas, ou peu, si le terrain n'est pas préparé dans les familles.
- En effet, les adultes ont un modèle à donner. C'est également vrai s'agissant de l'autorité et du respect.
- On constate trop souvent une attitude démissionnaire de la part des parents qui attendent de l'école qu'elle se charge de poser les limites et les contraintes à l'enfant.

A quelle condition le redoublement est-il efficace ?

- L'enseignant doit avoir en tête que l'élève de CP a une année entière pour apprendre à lire, que cet apprentissage n'est pas terminé à la fin de CP et se poursuit, pour ce qui concerne le strict apprentissage du

code, encore au CE1. Les élèves qui y entrent ne savent pas lire parfaitement et pour la plupart « ânonnent » beaucoup, ce qui est normal.

- Il faut rappeler que des cycles d'apprentissages sont en place à l'école primaire et que le cycle des apprentissages fondamentaux se termine à la fin du CE1. C'est parfois par confort pour les enseignants que des décisions de redoublement sont prises.

- On est trop exigeant et on ne tient pas assez compte de l'âge des enfants (enfants de fin d'année). De plus 9 mois pour l'apprentissage du code, c'est trop court pour certains d'entre eux. Autant d'exigences c'est peut-être les placer d'emblée en situation d'échec.

- Cette meilleure prise en compte de l'élève, qui est d'abord un enfant, doit être un souci pour les enseignants (les élèves ne sont pas programmés pour savoir lire à telle ou telle date) mais aussi pour les parents. L'enfant a besoin d'être écouté, mis en confiance et valorisé par les adultes qui sont chargés de s'occuper de lui.

- Mais que faire pour les enfants dont les parents n'ont pas une image positive d'eux-mêmes ? Les difficultés liées à l'environnement familial, social et économique pèsent sur les possibilités d'apprentissages de nombreux élèves, dont certains occupent au sein des familles une place qui ne devrait pas être la leur (absence du père, enfants qui remplacent les parents pour les petits frères et sœurs...).

Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école (tutorat, devoirs à l'école, etc.) ?

- La mise en place de classes hétérogènes constitue une première réponse.

- Et il ne semble pas que les élèves plus « brillants » pâtissent ou soient « tirés vers le bas » dans ce type de classe. En tous cas le tutorat est très bénéfique pour les « tutorés » (un même niveau de langue, un autre regard que celui du professeur, etc...).

- Mais, encore une fois, ces méthodes d'aide ne fonctionnent que si les enfants arrivent à l'école en ayant suffisamment dormi la veille et déjeuné le matin. L'intérêt et le regard que portent leurs parents sur le travail scolaire est également un facteur facilitant les apprentissages.

- Par ailleurs, il convient de s'interroger sur les rythmes scolaires que l'on impose aujourd'hui à beaucoup d'élèves : garderie matinale, école, cantine, aide aux devoirs ou de nouveau garderie. Les enfants sont entraînés par leurs parents dans les rythmes effrénés de travail qu'eux-mêmes connaissent. Cela ne doit pas masquer non plus les dérives conduisant certains parents à inscrire leurs enfants dans les structures périscolaires par pur confort ou facilité. L'école maternelle apparaît ainsi et trop souvent comme une garderie à part entière et, qui plus est, gratuite.

- Dans la même idée, les devoirs posent question. Ne sont-ils pas proscrits à l'école en ce qui concerne les travaux écrits ? De plus, les devoirs donnés à la maison accentuent encore les écarts entre les enfants qui sont soutenus à la maison et ceux qui ne le sont pas.

- Les études dirigées en classe étaient inscrites dans les programmes à l'école primaire jusqu'à l'année dernière. Ne faut-il les rétablir et ce d'autant plus que les élèves doivent être préparés à avoir beaucoup de devoirs en 6^{ème} ? Faire ses devoirs cela s'apprend.

- Pour aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école il faut enfin s'interroger sur la formation des enseignants. Insuffisante en formation initiale en IUFM et trop parcimonieuse ensuite.

- Imposer des choix pédagogiques paraît peu envisageable. Par contre, on peut améliorer la formation initiale en donnant des modèles pédagogiques éprouvés et donc plus forts.

- En Angleterre, les pratiques sont ainsi très détaillées et constituent des points de repères forts pour les enseignants. Les programmes en France sont plutôt minces, la lecture n'est pas facile et sans aide des conseillers pédagogiques les enseignants ont plus de mal à être efficaces dans leur pratique.

- Quant à la formation continue, elle doit aussi être l'objet d'une démarche propre à chaque enseignant. Ce qui nécessite du temps et un accompagnement.

- L'usage préconisé des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans les apprentissages ou le traitement des difficultés scolaires montrent un déficit de formation des enseignants, apparu de façon plus nette avec la disparition programmée des aides éducateurs.

- Dans le même ordre d'idée, les changements de programmes, environ tous les 4-5 ans, ne sont pas suivis par un renouvellement immédiat des manuels scolaires. Les enseignants sont-ils en mesure de proposer des alternatives aux manuels scolaires autres que la photocopie ?

15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

- On ne peut pas se passer aujourd'hui des parents dans la relation qu'on a à construire autour de leur enfant. De fait, la question de la communication entre enseignants et parents apparaît centrale.
- Il faut, en effet, diminuer le temps de présence des enseignants en classe, notamment à l'école élémentaire, pour qu'ils puissent se consacrer aux parents d'élèves. Créer du lien car on sait aujourd'hui à quel point la qualité de la relation parent/école a un impact sur le comportement et les résultats des élèves.
- Afin de mieux accompagner les parents dans leurs fonctions d'éducation, des expériences sont menées. Il s'agit de lieu de parole et de débat (groupe d'écoute, café débat, théâtre forums) dont l'objet est un partage sur les difficultés liées à la parentalité et les solutions possibles.
- Trop de parents sont convoqués à l'école pour être avertis et/ou rendus attentifs aux difficultés de leurs enfants. Or il faut que parents et enseignants puissent se rencontrer dans des moments dédramatisés et que la communication se fasse aussi sur des aspects positifs. Les parents doivent comprendre que l'Education Nationale est là pour aider à préparer le devenir des enfants et non contre eux-ci ou contre les parents.
- La présence d'autres professionnels, et plus particulièrement de psychologues, paraît de plus en plus requise ; elle l'est également pour les enseignants soumis à des difficultés et à des pressions parfois difficilement surmontables sans un regard et une aide extérieure.
- Il faut remarquer que l'enseignant est formé pour s'adresser à des enfants. Est-il formé pour s'adresser à des adultes ?
- En dernier lieu, on regrette le manque de stabilité des équipes pédagogiques (« turn over ») qui rend plus difficile encore un travail continu de communication entre enseignants et parents.

Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

- Plutôt que de renforcement, il s'agit de faire respecter l'autorité des enseignants.
- Dans cette tâche, un encadrement plus important des enfants par des adultes est nécessaire.

Quelles sont les sanctions efficaces ?

- Certaines actions combinent sanction et prévention. Ainsi, les expériences de « permis à point » ou de « contrat » impliquent l'élève et ses parents ainsi que les enseignants. Cela donne des repères à l'enfant. Mais c'est lourd à gérer. Là encore, le temps en dehors de la classe fait défaut.
- Une autre expérience est menée dans les collèges du Bas-Rhin avec le concours des brigades de gendarmerie. L'objectif est de sensibiliser les élèves à la loi et aux risques encourus en cas de manquement à celle-ci.
- A l'école primaire, le champ des sanctions est plutôt limité. Les punitions écrites doivent être rejetées car l'écriture est un apprentissage. Comment les enfants pourraient-ils prendre plaisir à écrire et faire des efforts pour y parvenir si une punition peut consister à écrire des lignes ?
- On peut exclure temporairement un élève de la classe en le confiant à un collègue. Ce faisant, la sanction est à chercher au quotidien, avec les autres enseignants et avec les parents.
- Mais les mesures de sanction comme de prévention n'ont de sens pour l'élève que si elles en ont pour les parents. Certains d'entre eux appuient ces mesures éducatives, d'autres (de plus en plus nombreux) ne veulent pas fixer de limites à leurs enfants ou encouragent ces derniers dans une mauvaise conduite en minimisant ou en s'opposant à l'action éducative proposée par l'école.
- L'école ne doit pas être la seule institution à réfléchir sur les questions d'incivilités et de violence ainsi que sur les moyens et modalités de leur traitement.

21. Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Faut-il définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

- Le problème de la polyvalence dans le 1^{er} degré et de la spécialisation dans le 2nd degré rejaillit sur les capacités d'adaptation des élèves sortant du primaire pour entrer au collège. A-t-on fait le bon choix en proposant dès la 6^{ème} un enseignement des matières dispensé par des enseignants spécialistes ?

- Les ruptures et pertes de repères sont importantes pour les nouveaux collégiens. S'y ajoutent d'autres phénomènes plus ou moins déstabilisants (problématiques de passage de l'adolescence, effets de groupes, décalages d'attitudes entre les élèves de 6^{ème} et leurs aînés, etc.).

Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

- Constaté d'abord que les directeurs sont en grève administrative depuis 3 ans. Ce qui montre bien le malaise et les ambiguïtés du rôle de directeur dont la polyvalence va d'un extrême à l'autre (infirmier, réceptacle des mécontentements, cibles de menaces verbales ou physiques, préposé à la gestion des toilettes, animateur pédagogique, responsable, administratif...).

- Un encadrement particulier pour les questions liées au quotidien des enfants doit être trouvé (des surveillants).

- Les directeurs ont besoin que leur rôle soit défini clairement, particulièrement leurs missions pédagogiques et leurs responsabilités.

- Il faut aussi qu'ils soient respectés et soutenus par leur hiérarchie et payés convenablement.

- Les directeurs partiellement déchargés ont encore plus de difficultés à assumer à la fois une classe et la responsabilité de l'école. Les choses ne sont faites ni dans les temps ni correctement. La qualité de l'enseignement s'en ressent aussi. La barque est de plus en plus chargée et l'administration doit entendre et traiter les difficultés du terrain.

- Il faut par ailleurs changer les représentations, avérées ou non, que se font les enseignants de l'inspecteur dans le 1^{er} degré. Il doit apparaître davantage comme un conseiller pédagogique et un accompagnateur des enseignants plutôt qu'une personne qui sanctionne le travail mené dans les classes. Les postes d'inspecteurs établis dans des fonctions d'aide, de suivi pédagogique et d'accompagnement doivent être multipliés.

Remarques complémentaires sur le débat

Majorité d'enseignants du 1^{er} degré dans la salle. Quelques personnels du 2nd degré. Minorité de parents (non enseignants).

Trois priorités pour l'École

1 Plus de personnel RASED, dégager du temps pour la concertation entre les partenaires de la communauté éducative, améliorer la formation et les possibilités d'auto formation des enseignants pour pouvoir mieux prendre en charge des classes dont l'hétérogénéité est incontournable.

2 Créer de réelles conditions (temps à dégager pendant les heures de classe, formation en communication, accompagnement par des professionnels) favorisant la communication entre enseignants et parents dont on sait qu'elle est essentielle pour l'épanouissement et la réussite scolaire de l'enfant.

3 Redéfinir les rôles et les missions des directeurs ainsi que des inspecteurs du 1^{er} degré et réfléchir à une articulation des métiers d'enseignants du 1^{er} degré et du collège qui conduise à moins de ruptures mais plus de continuité davantage profitable à l'élève.